

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-971/SG/CG approuvant la délibération n° 3/72 du Comité de gestion du Fonds d'aide et de prévoyance .

n° 72-971/SG/CG

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1972

Date de publication
21 juin 1972

Date du numéro
10 juillet 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 3/72 du Comité de gestion du Fonds d'aide et de prévoyance proposant l'affectation d'une somme maximale de 2.200.000 FD. à l'aide aux maraîchers sinistrés par les pluies de 1972.